

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 12 (1984)  
**Heft:** 46  
  
**Artikel:** Le livre d'or des mainteneurs  
**Autor:** Burnet, P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-241162>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## LE LIVRE D'OR DES MAINTENEURS.

Fondé le 14 mars 1954, le Conseil des patoisants romands se donna pour tâche première l'organisation d'un concours de patois, doté de prix en argent et en nature. On s'avisa de prévoir, en outre, une distinction spéciale pour les auteurs des meilleurs travaux. On pensa à une épingle qui pourrait être fixée à l'habit des lauréats. On n'eut pas à chercher péniblement un motif, puisque les Fribourgeois avaient déjà retenu pour eux l'emblème de la Belle-Etoile. C'est ce qui fut adopté si bien que, le dimanche 6 mars 1955, d'innombrables concurrents étaient récompensés et, parmi eux, 12 lauréats recevaient l'insigne or de Mainteneur.

Ce furent, naturellement, les grands ténors du monde patoisant : les Jules Surdez, les abbé Brodard, les Joseph Yerly, les Ruffieux, etc. Par la suite, on fut moins rigoriste et l'on pensa remettre cette distinction à des personnes qui, bien que n'étant pas des patoisants chevronnés, ont servi activement la cause du patois. Et lorsque fut constituée la Fédération des patoisants romands, le 29 novembre 1959, on adopta des Statuts dont l'article 17 était ainsi conçu :

"Sur proposition du Conseil, l'assemblée des Délégués peut conférer le titre de Mainteneur à des personnes qui ont bien mérité de la cause du patois".

Entre-temps, une autre idée se fit jour : grouper dans un beau classeur les photographies des mainteneurs et les accompagner d'un curriculum vitae. C'est le professeur Eugène Wiblé, fondateur des Archives sonores des patois, qui en fit la proposition au Conseil et fut le premier gardien de ce Livre d'Or.

Pour pouvoir rédiger ces biographies, E. Wiblé envoya à chaque mainteneur un questionnaire très complet et très précis, scientifiquement établi ! Par la suite, on le simplifia, car on s'aperçut que bien des répondants se sentaient gênés et tardaient indéfiniment à retourner le papier en question. Le zélé professeur ne

put pas accomplir une grande tâche dans ce domaine; la mort le surprit en juin 1962.

Il en fut de même pour son successeur immédiat : le secrétaire du Conseil, Oscar Pasche, qui mourut en mars 1963. Et c'est ainsi que le gros oeuvre fut accompli par Adolphe Decollogny jusque et y compris la promotion 1969 (A.D. est mort en mai 1972).

Les promotions 1973, 1977, 1981 sont placées sous la responsabilité de l'auteur de cet article, qui précise qu'il n'a jamais délivré un insigne à un mainteneur sans lui remettre, en même temps, un questionnaire. (Rappelons qu'il faut donner sa date de naissance complète, son domicile, son origine, sa profession, la localisation du patois pratiqué et tout ce qui se rapporte à celui-ci: apprentissage, réalisation, concours, etc.)

En prenant connaissance du tableau général annexé, on constate que la promotion 1969 est bien incomplète. A cette date, le "Conteur Romand" ne paraît plus et "L'Ami du Patois" n'existe pas encore.

Les présidents des associations cantonales voudront bien fouiller dans leurs archives pour retrouver les noms des lauréats éventuels et nous les communiquer, s'il vous plaît.

Nous savons, en effet, qu'en plusieurs endroits, les nouveaux mainteneurs sont l'objet d'une petite fête en leur honneur avec compte-rendu quelque part.

Souhaitons longue vie et prospérité à ce Livre d'Or, qu'il a fallu dédoubler et qui se présente, maintenant, sous la forme de deux classeurs capables de recevoir encore de belle fiches illustrées.

*P. Burnet*

